

*Bibliothèque numérique*



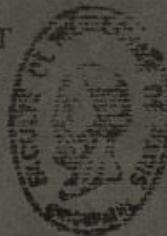
**Godart, Justin. Titres et travaux  
d'hygiène sociale de Mr Justin Godart**

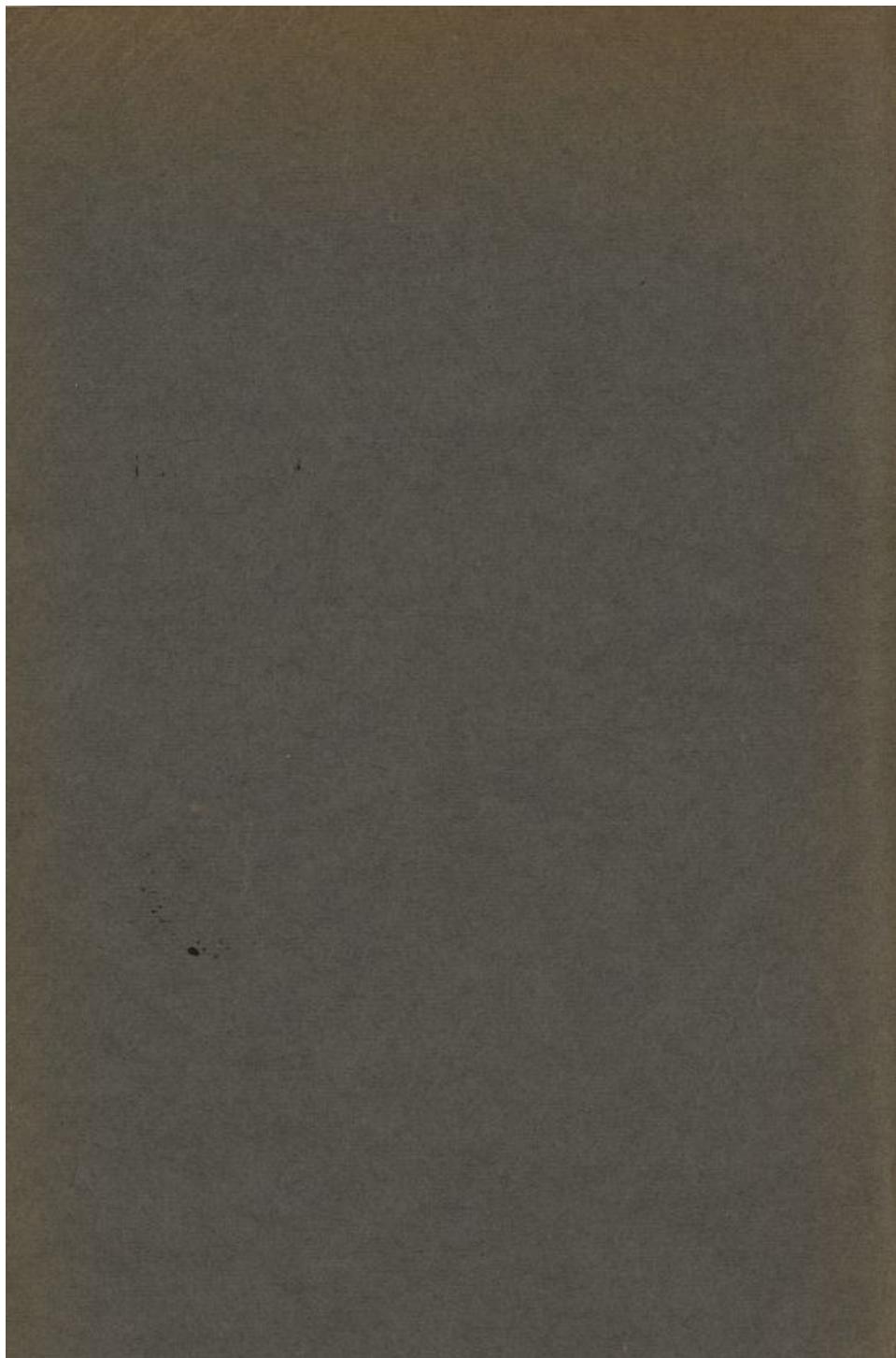
*Paris : Imprimerie des 2 artisans, 1938.*

132.568 t36 n° 4

TITRES  
ET  
TRAVAUX D'HYGIÈNE SOCIALE

DE  
Mr JUSTIN GODART



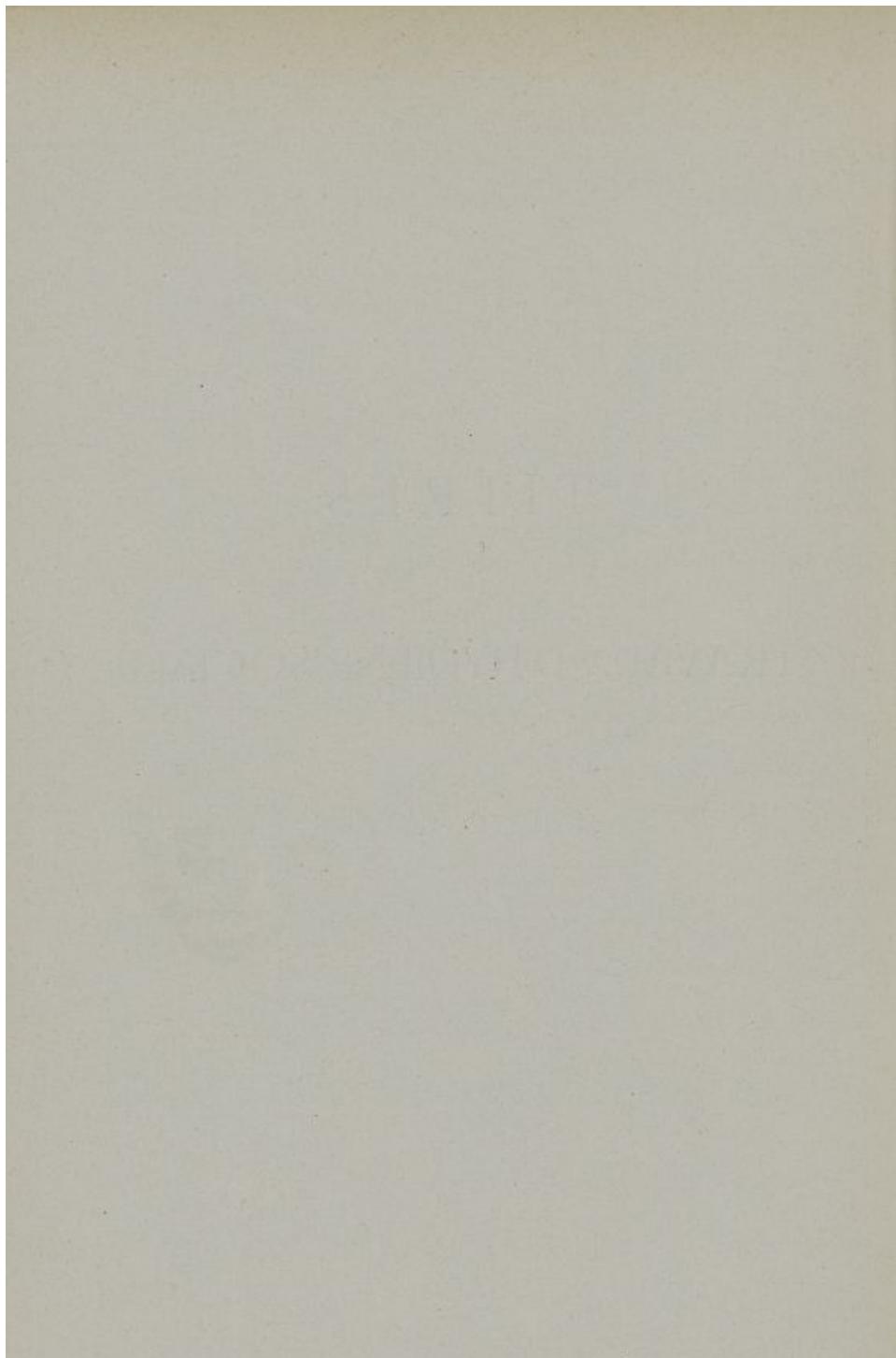


JUSTIN GODART

TITRES  
ET  
TRAVAUX D'HYGIÈNE SOCIALE  
DE  
Mr JUSTIN GODART



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



# Justin GODART

( né à Lyon, le 26 Novembre 1871 )

Docteur en droit, Sénateur.

**Ancien Sous-Secrétaire d'Etat de la Guerre (Service de Santé Militaire) 1915-1918, — Croix de Guerre.**

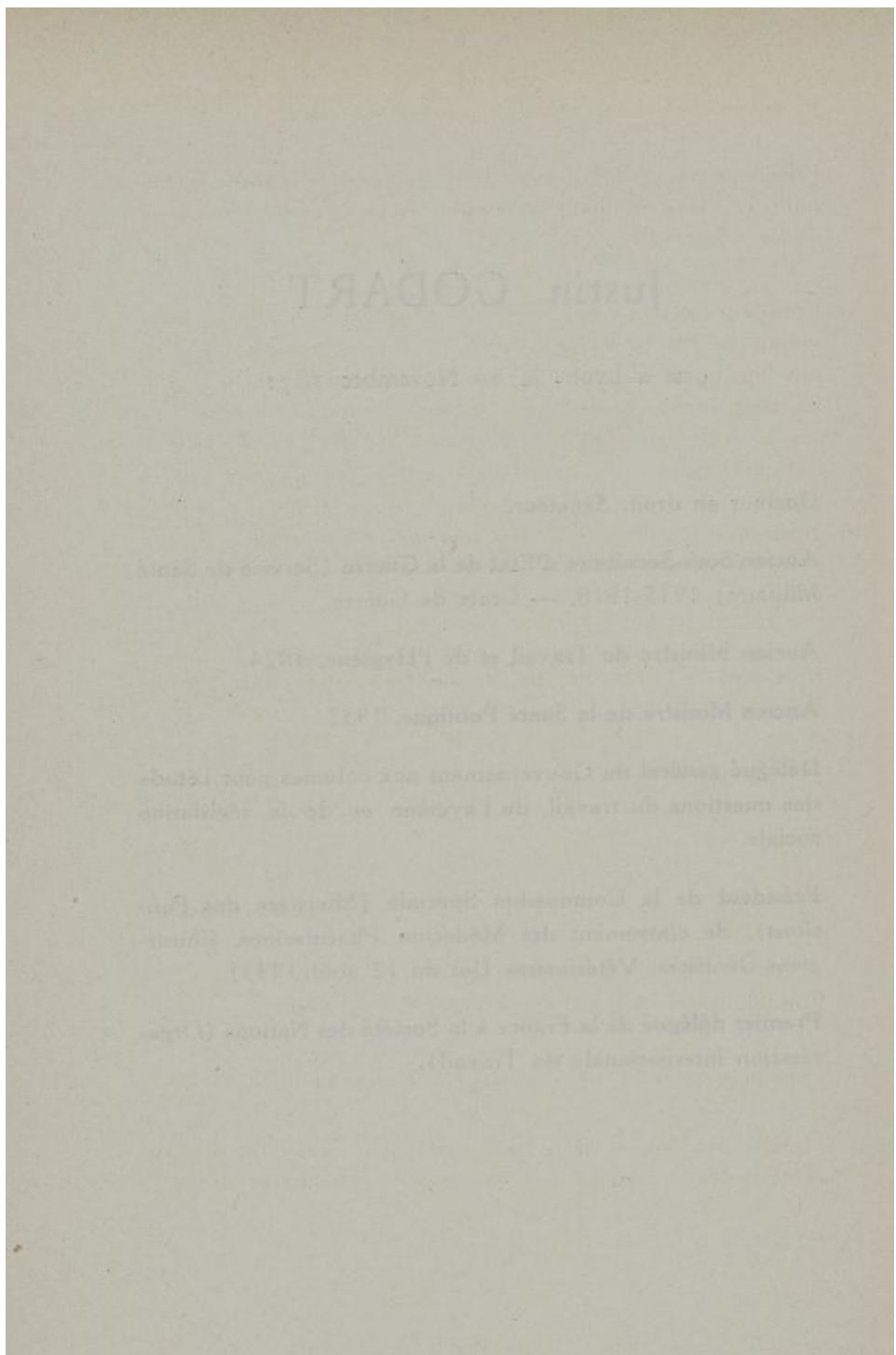
**Ancien Ministre du Travail et de l'Hygiène, 1924.**

**Ancien Ministre de la Santé Publique, 1932.**

**Délégué général du Gouvernement aux colonies pour l'étude des questions du travail, de l'hygiène et de la législation sociale.**

**Président de la Commission Spéciale (Ministère des Pensions), de classement des Médecins, Pharmaciens, Chirurgiens-Dentistes, Vétérinaires (loi du 12 août 1933).**

**Premier délégué de la France à la Société des Nations (Organisation internationale du Travail).**



Président de la Ligue française contre le cancer.

Président de l'Union Internationale contre le cancer, groupant 52 Etats, publiant la revue « Acta », ayant tenu deux congrès internationaux, Madrid, Bruxelles.

Président des **Œuvres hospitalières françaises** de l'Ordre Souverain de Malte. Construction à l'Hôpital Saint-Louis d'un pavillon pour les lépreux. « Grâce à l'initiative de M. Justin Godart, ancien Ministre de la Santé Publique, secondé par les œuvres françaises des chevaliers de Malte... un asile à l'Hôpital Saint-Louis pour y recueillir les lépreux de la région parisienne a pu être mené à bonne fin ». Professeur Jeanselme. « Du pavillon des maladies exotiques à l'Hôpital Saint-Louis, son aménagement et son utilité ». Presse médicale, n° 34, 24 novembre 1934.

Président de l'**Entr'aide des femmes françaises** : puériculture, adoption.

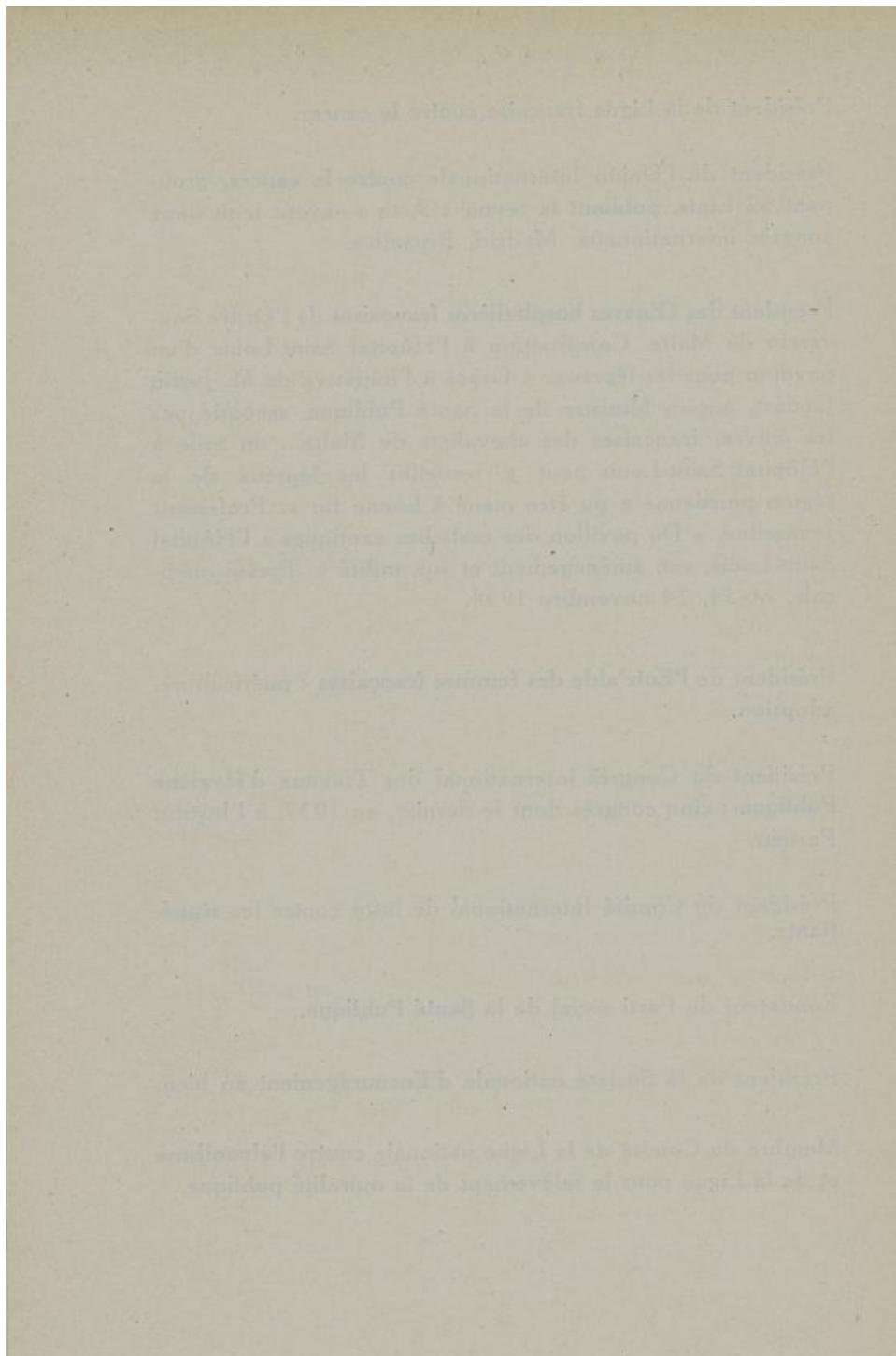
Président du Congrès international des Travaux d'**Hygiène Publique** : cinq congrès dont le dernier, en 1937, à l'Institut Pasteur.

Président du Comité International de lutte contre les **stupéfiants**.

Fondateur du Parti social de la **Santé Publique**.

Président de la Société nationale d'**Encouragement au bien**.

Membre du Comité de la Ligue nationale contre l'alcoolisme et de la Ligue pour le relèvement de la moralité publique.



\*\*

Lauréat de l'Académie Française, Prix Montyon (1936).

Membre de la Société des Gens de Lettres.

**Travaux** intéressant l'hygiène dans une œuvre littéraire ou historique importante :

La médecine sociale et les droits du médecin, Paris 1929.

Les reliques de Claude Bernard à Saint-Julien, Villefranche, 1936.

Les lois ouvrières et l'hygiène sociale. Traité d'Hygiène Louis Martin et Georges Brouardel, T. XXIII.

**Préfaces** : Paul Garnal. Au Service de la Santé Publique.

A. Marie. La Réforme de l'Assistance aux aliénés.

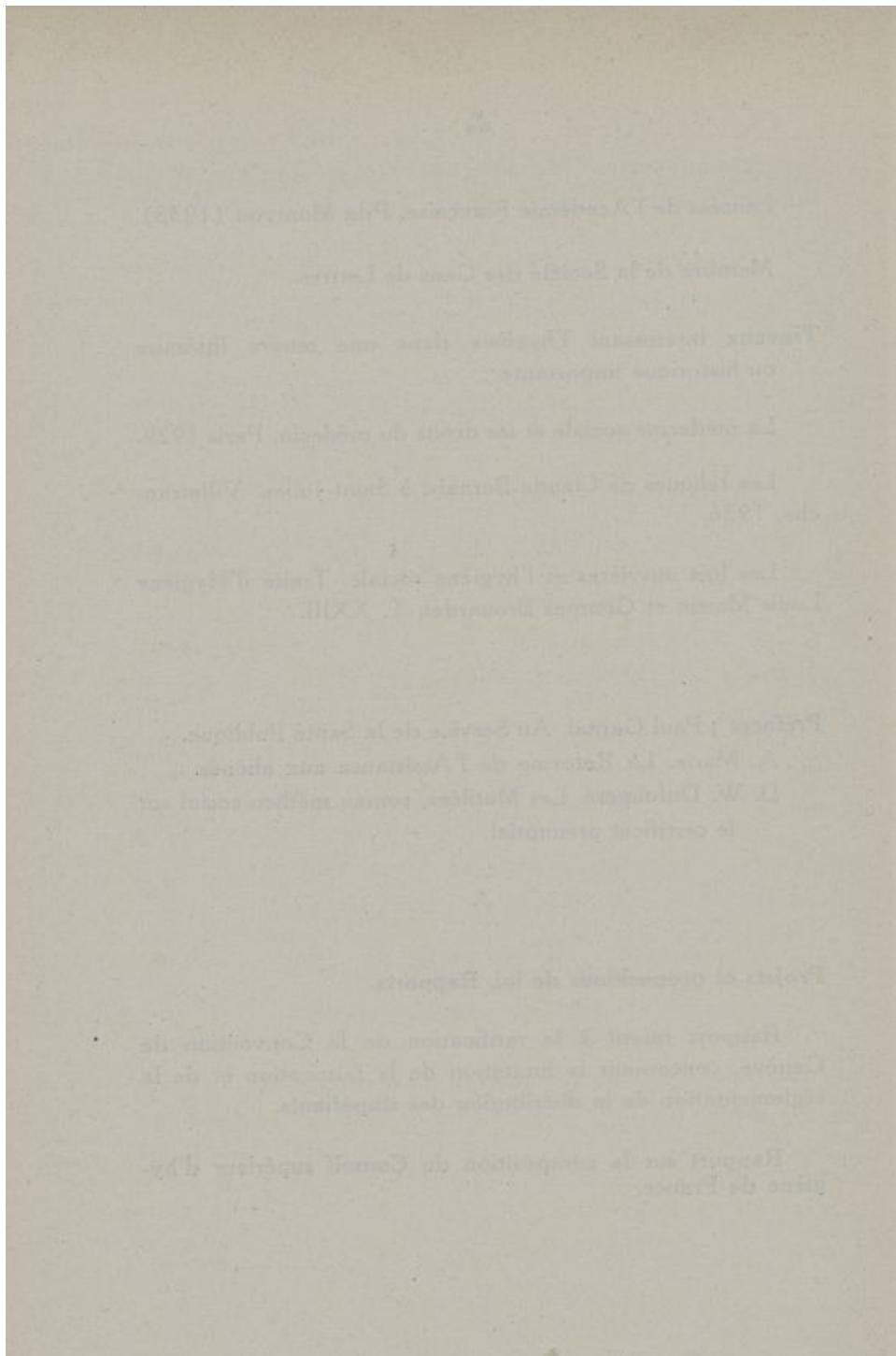
D. W. Dufougeré. Les Mutilées, roman médico-social sur le certificat prénuptial.

\*

**Projets et propositions de loi, Rapports.**

Rapport relatif à la ratification de la Convention de Genève, concernant la limitation de la fabrication et de la réglementation de la distribution des stupéfiants.

Rapport sur la composition du Conseil supérieur d'hygiène de France.



Proposition de loi et rapport sur les **emplois réservés** à attribuer aux docteurs en médecine, pharmaciens, chirurgiens dentistes, pensionnés pour infirmités de guerre.

Rapport sur le projet de loi concernant l'organisation générale de la **nation armée** en temps de guerre (Service de Santé).

Rapport sur l'extension aux **travailleurs intellectuels** de la loi sur les accidents du Travail.

Proposition de loi visant **la lèpre**.

Proposition de loi relative à la prophylaxie des **maladies vénériennes**.

Proposition de loi tendant à établir, pour les **futurs époux**, l'obligation d'un **examen médical**.

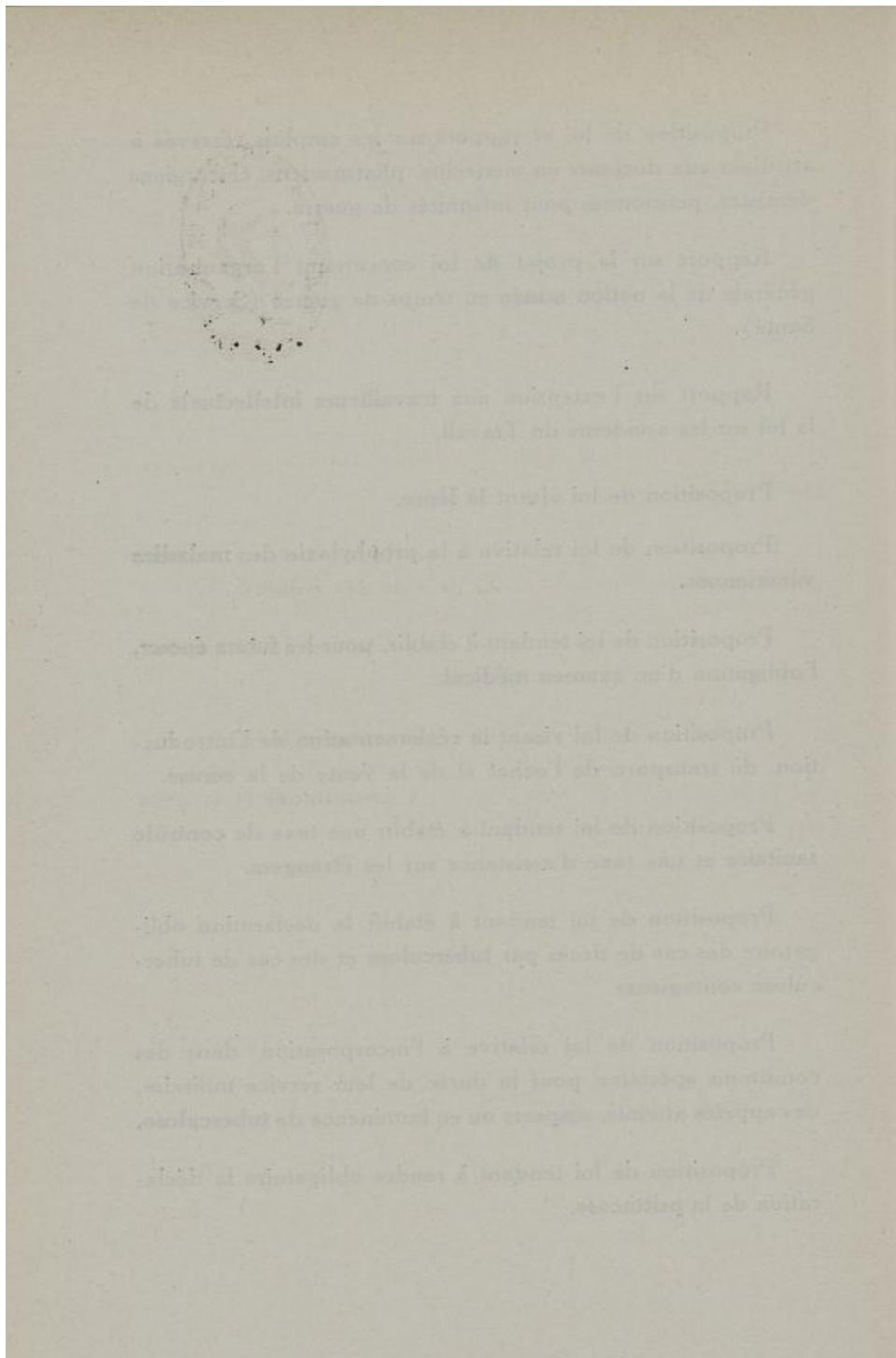
Proposition de loi visant la réglementation de l'introduction, du transport, de l'achat et de la vente de la **céruse**.

Proposition de loi tendant à établir une taxe de **contrôle sanitaire** et une taxe d'assistance sur les **étrangers**.

Proposition de loi tendant à établir la déclaration obligatoire des cas de décès par **tuberculose** et des cas de tuberculose contagieuse.

Proposition de loi relative à l'incorporation, dans des conditions spéciales, pour la durée de leur service militaire, des appelés atteints, suspects ou en imminent de **tuberculose**.

Proposition de loi tendant à rendre obligatoire la déclaration de la **psittacose**.





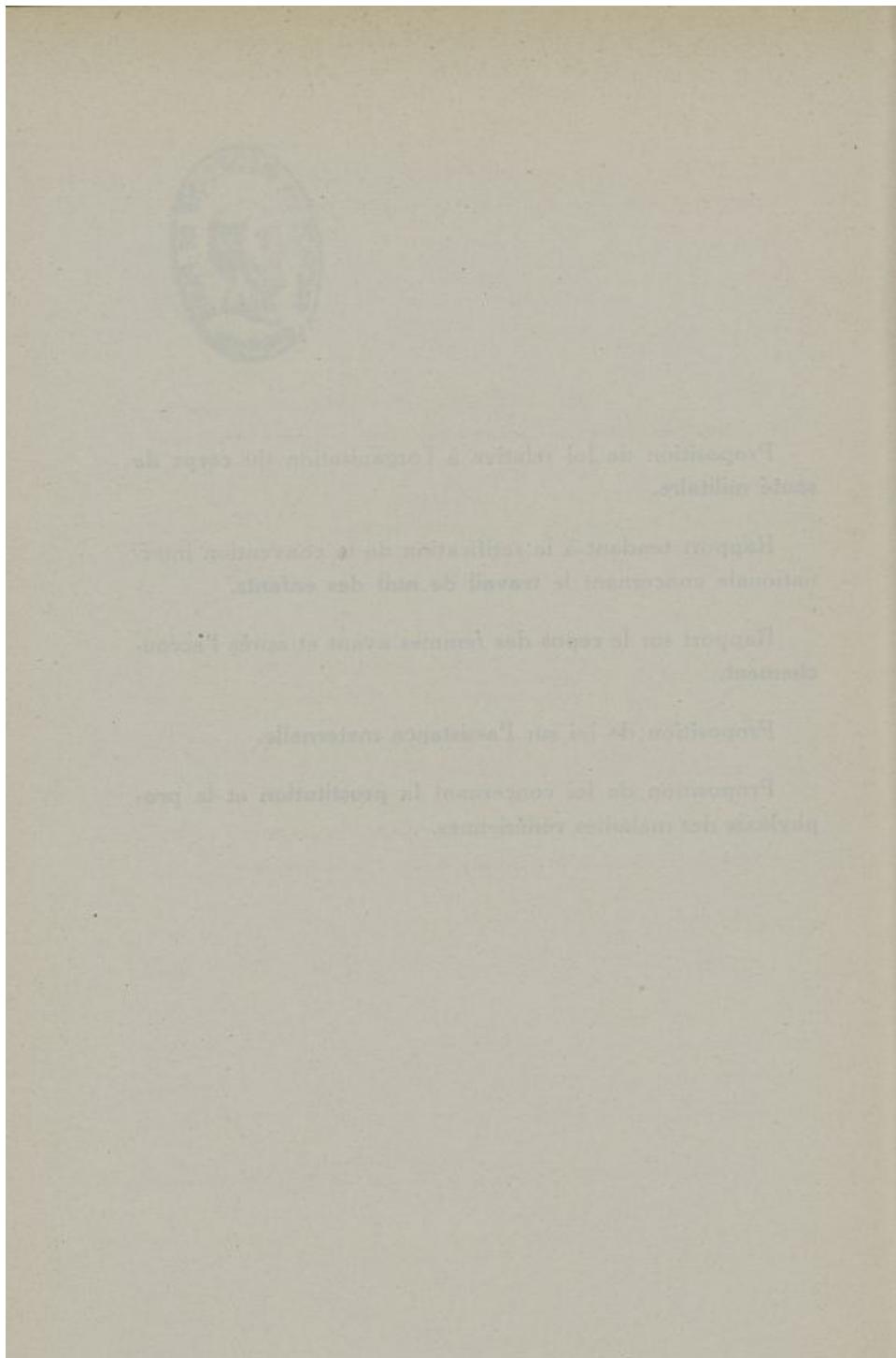
Proposition de loi relative à l'organisation du **corps de santé militaire**.

Rapport tendant à la ratification de la convention internationale concernant le **travail de nuit des enfants**.

Rapport sur le **repos** des femmes avant et après l'accouchement.

Proposition de loi sur l'**assistance maternelle**.

Proposition de loi concernant la **prostitution** et la **prophylaxie** des maladies vénériennes.



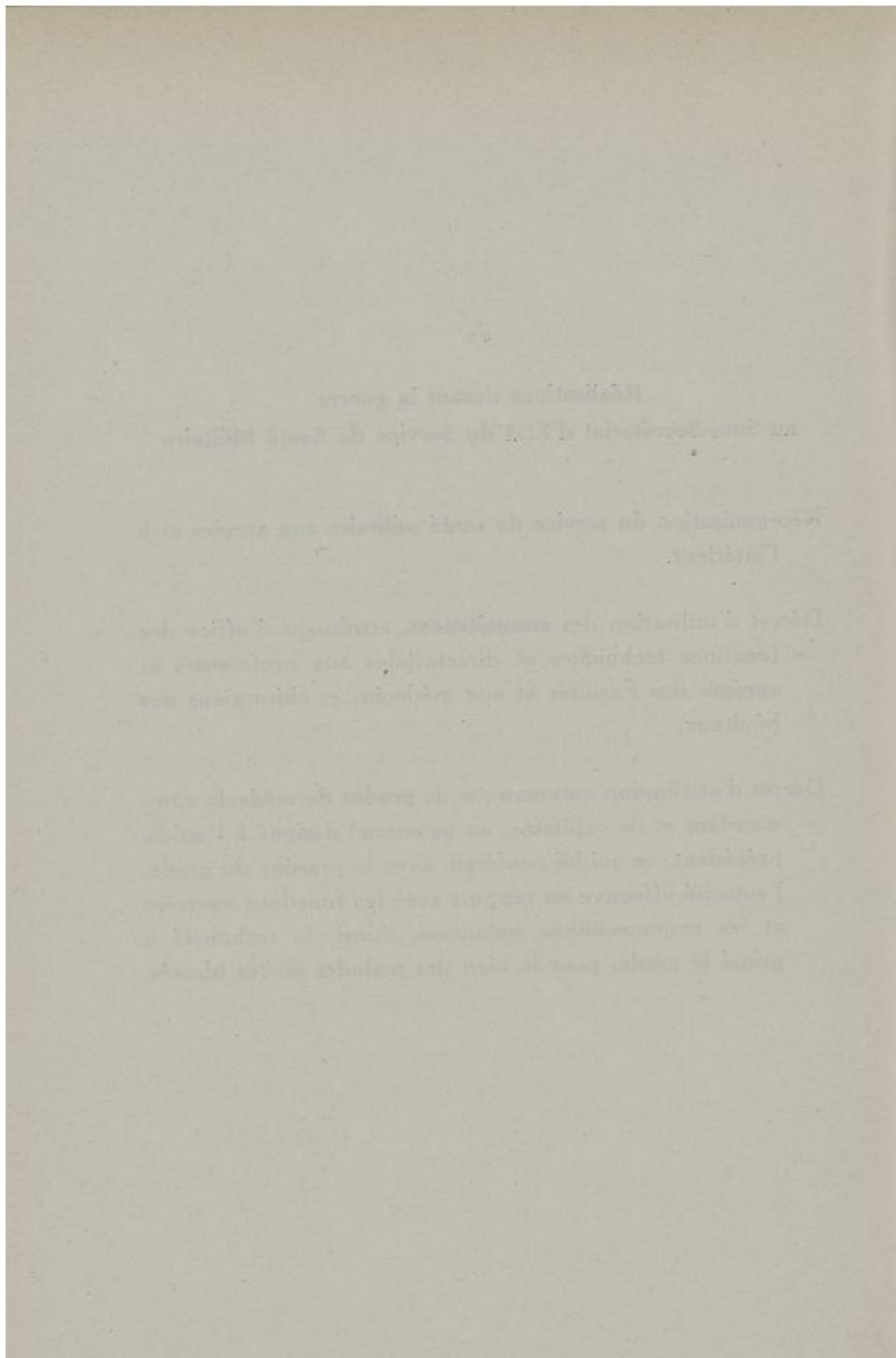
\* \*

**Réalisations durant la guerre  
au Sous-Secrétariat d'Etat du Service de Santé Militaire**

**Réorganisation du service de santé militaire aux armées et à l'intérieur.**

Décret d'utilisation des **compétences**, attribuant d'office des fonctions techniques et directoriales aux professeurs et agrégés des Facultés et aux médecins et chirurgiens des hôpitaux.

Décret d'attribution automatique de **grades** de médecin commandant et de capitaine, au personnel désigné à l'article précédent, ce qui lui conférait, avec le prestige du grade, l'autorité effective en rapport avec les fonctions exercées et les responsabilités encourues. Ainsi, la technicité a primé le grade, pour le bien des malades et des blessés.



Création de **médecins et chirurgiens consultants aux armées et à l'intérieur** — parallèlement avec la création, auprès du Sous-Secrétaire d'Etat, de médecins et chirurgiens consultants pour chaque armée et chaque région.

Décret de mai 1917 créant **l'autonomie** effective du service de santé, en lui conférant une place définie dans les Etats-Majors et une participation active à tout ce qui concerne le fonctionnement du service de santé aux armées, (mouvement des formations sanitaires, prévisions, évacuations, trains sanitaires, etc...).

Création des **centres de spécialités médicales et chirurgicales aux armées et à l'intérieur** (ophtalmologie, stomatologie, radiologie, otorhinolaryngologie, urologie, neuropsychiatrie), en vue de l'utilisation maxima des compétences.

Réunions des chefs des centres de spécialité en **assises périodiques** de documentation mutuelle.

Création du corps des **dentistes militaires**.

Création des **pharmacien auxiliaires** et leur utilisation comme chefs des équipes d'hygiène dans les cantonnements.

Organisation de la **lutte antivénérienne** aux armées et à l'intérieur (en particulier dans les usines de Guerre).

Il existe une classification distinguant les antiseptiques de nature  
ou d'origine animale et ceux minéraliques. — Les premiers sont  
tous deux enragants et éphémères et leur action est dépendante non  
seulement de la nature des agents mais aussi

des conditions dans lesquelles ils sont appliqués. Ainsi l'argile  
est tout à fait capable d'assurer la sécurité des personnes qui  
sont exposées à cette maladie dans les conditions de vie  
qui sont assez rares pour être rencontrées dans  
les villages et les campagnes mais dans les villes où  
les conditions de vie sont assez mauvaises et où  
l'hygiène est très mauvaise l'argile n'a pas d'effet sur  
les personnes. Argile, argile et silice, silice et  
minéraux sont tous deux excellents mais l'argile est  
toujours meilleure que l'argile et l'argile est  
toujours meilleure que le silice.

C'est pourquoi il faut faire attention aux conditions de vie  
dans lesquelles l'argile est utilisée et dans lesquelles l'argile est utilisée.  
C'est pourquoi il faut faire attention aux conditions de vie  
dans lesquelles l'argile est utilisée et dans lesquelles l'argile est utilisée.  
C'est pourquoi il faut faire attention aux conditions de vie  
dans lesquelles l'argile est utilisée et dans lesquelles l'argile est utilisée.

Création de **laboratoires de bactériologie** aux armées et à l'intérieur.

Création de la commission d'étude de **l'orthopédie** destinée à reprendre, sur des bases techniques, toute la question de l'appareillage des mutilés.

Organisation de la **rééducation professionnelle** des mutilés afin que ces derniers trouvent, dans la société, une place au bénéfice de l'économie nationale.

Organisation d'une **conférence interalliée** pour l'étude de la rééducation professionnelle des mutilés et de diverses questions concernant les invalides de guerre.

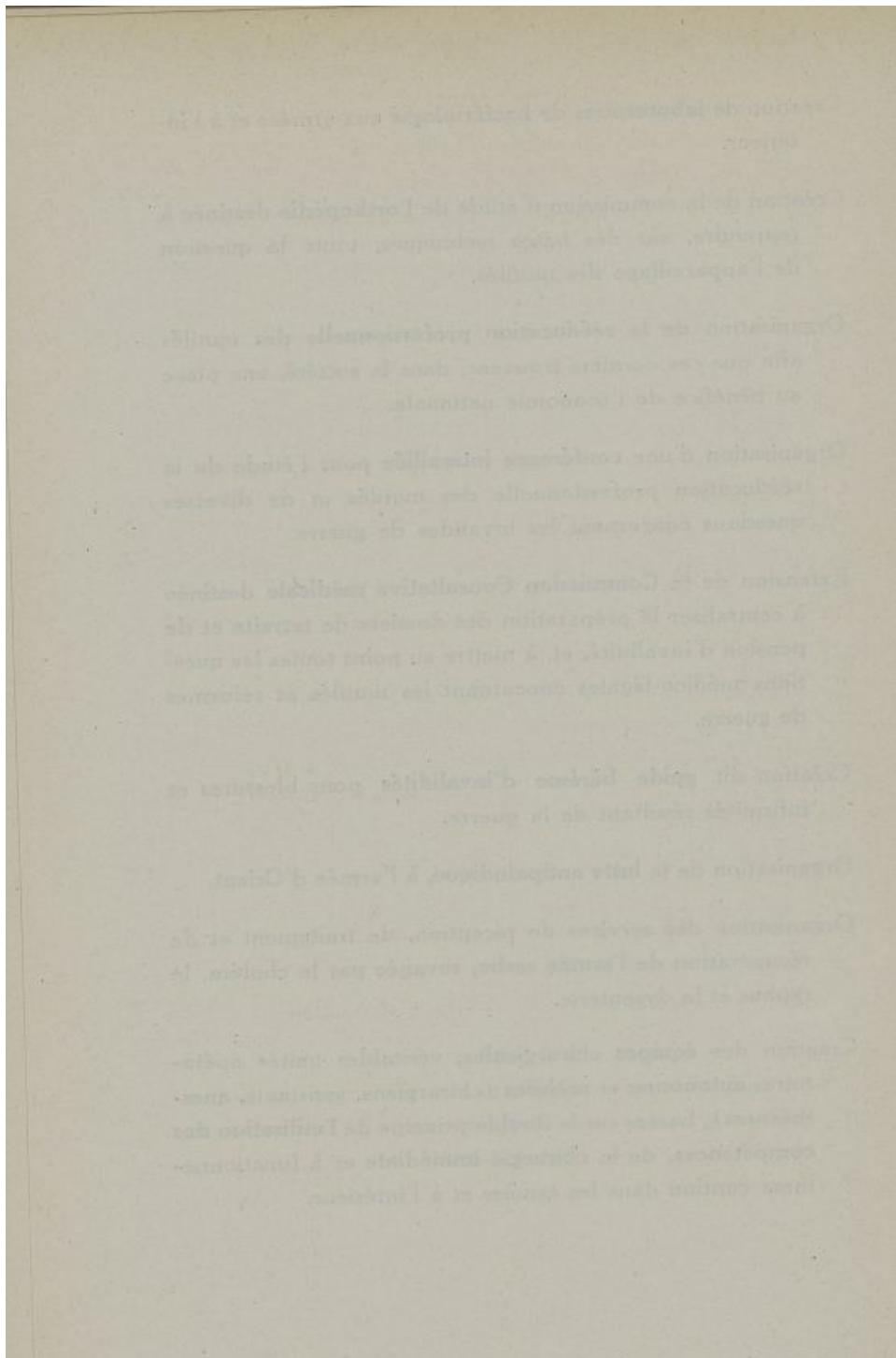
Extension de la **Commission Consultative médicale** destinée à centraliser la préparation des dossiers de retraite et de pension d'invalidité, et, à mettre au point toutes les questions médico-légales concernant les mutilés et réformés de guerre.

Création du **guide barème d'invalidités** pour blessures et infirmités résultant de la guerre.

Organisation de la lutte **antipaludique**, à l'armée d'Orient.

Organisation des services de réception, de traitement et de récupération de l'**armée serbe**, ravagée par le choléra, le typhus et la dysenterie.

Création des **équipes chirurgicales**, véritables unités opératoires **autonomes** et **mobiles** (chirurgiens, assistants, anesthésistes), basées sur le double principe de l'**utilisation des compétences**, de la **chirurgie immédiate** et à fonctionnement **continu** dans les armées et à l'intérieur.



Développement intensif aux armées des **formations chirurgicales motorisées**, automobiles chirurgicales, ambulances chirurgicales lourdes d'armée, légères de corps d'armée. Véritables centres opératoires autonomes, à déplacement et à installation rapides.

Création de voitures automobiles de dermatologie.

Création de voitures automobiles de radiologie

Création de formations sanitaires **hygiéniques** motorisées :  
Section d'hygiène corporelle, bains-douches, épouillage.  
Section de buanderies-séchoirs.

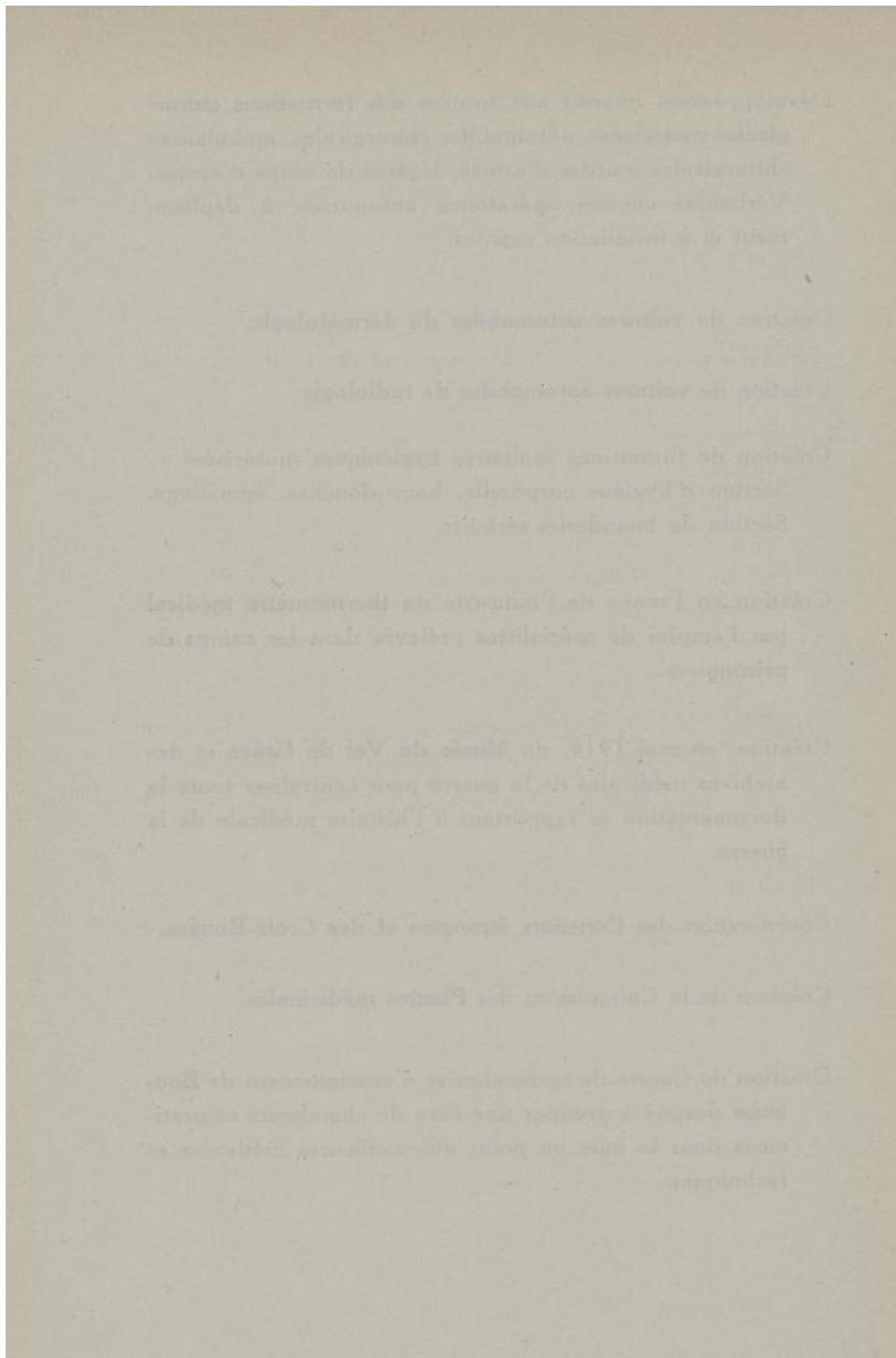
Création en France de l'industrie du **thermomètre médical** par l'emploi de spécialistes prélevés dans les camps de prisonniers.

Création, en mai 1918, du **Musée du Val de Grâce** et des archives médicales de la guerre pour centraliser toute la documentation se rapportant à l'histoire médicale de la guerre.

Coordination des **Concours étrangers et des Croix-Rouges**.

Création de la Commission des **Plantes médicinales**.

Création du Centre de recherches et d'enseignement de **Bouleuse** destiné à grouper une élite de chercheurs et praticiens pour la mise au point des meilleures méthodes et techniques.



Organisation de l'enseignement médical aux armées de façon à :

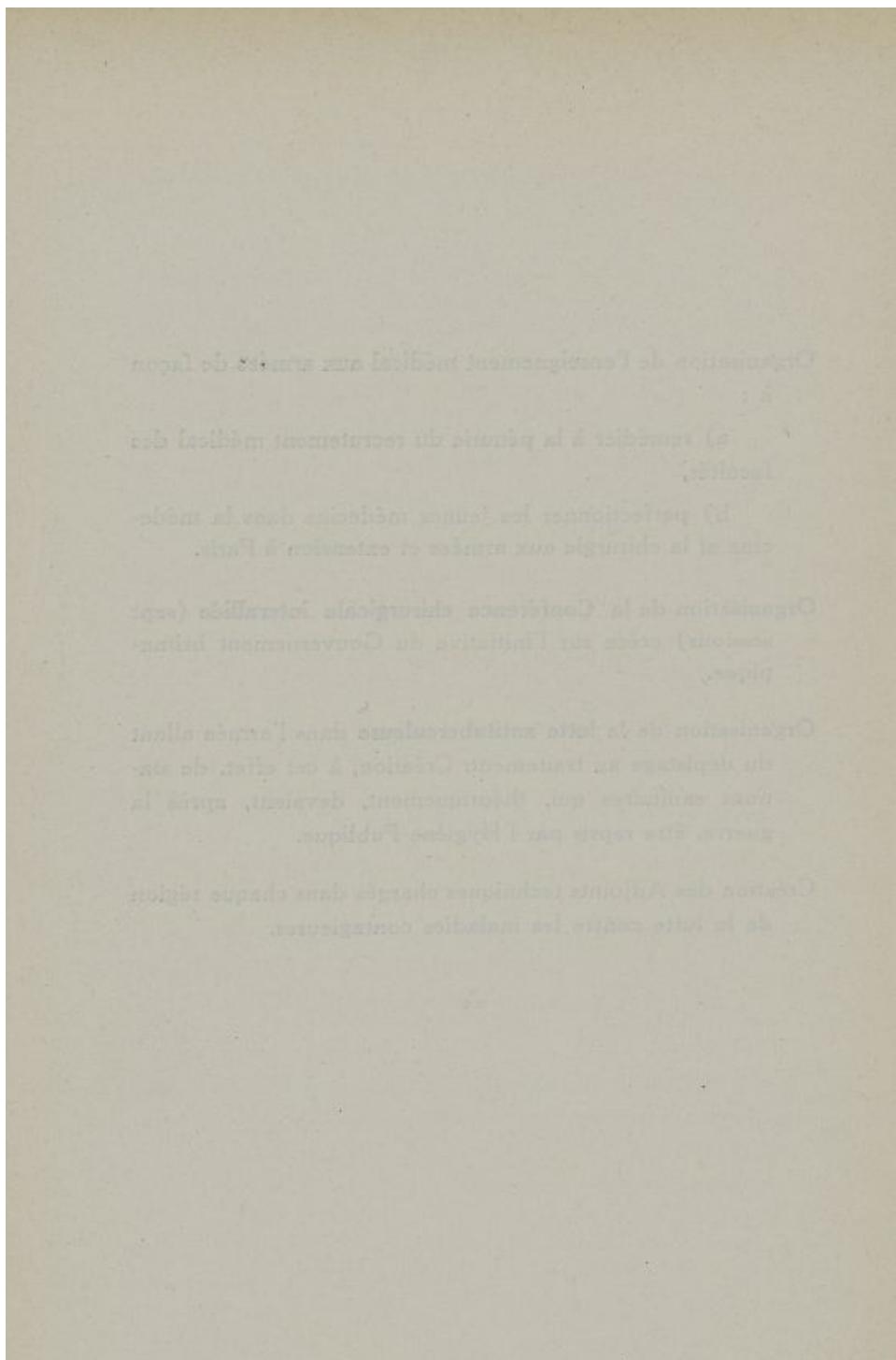
- a) remédier à la pénurie du recrutement médical des facultés,
- b) perfectionner les jeunes médecins dans la médecine et la chirurgie aux armées et extension à Paris.

Organisation de la **Conférence chirurgicale interalliée** (sept sessions) créée sur l'initiative du Gouvernement britannique.

Organisation de la **lutte antituberculeuse** dans l'armée allant du dépistage au traitement. Création, à cet effet, de stations sanitaires qui, théoriquement, devaient, après la guerre, être repris par l'Hygiène Publique.

Création des Adjoints techniques chargés dans chaque région de la lutte contre les maladies contagieuses.

\*\*



**Ministère de la Santé Publique**

Création de l'Office National d'Hygiène Sociale.

Création des centres de récolte de sérum de convalescents.

Etc..., etc...